

Ce projet de loi ne fait que perpétuer ce jeu de dupes. A mon avis, ce n'est pas là le rôle du gouvernement national. De toute évidence, les députés d'en face pensent le contraire. Si le gouvernement ne se moque pas du monde en prétendant que c'est pour financer les Jeux olympiques de 1988, alors, il est complètement stupide.

Un grand nombre de mes collègues, surtout de l'Ouest, ont parlé des Jeux olympiques de Calgary. Puis-je rappeler à tous les députés qu'il n'est pas question des Jeux olympiques de Calgary. Il est question des Jeux olympiques mondiaux qui auront lieu au Canada. Ces jeux appartiennent autant au Québec, à l'Ontario, aux Maritimes et à la Colombie-Britannique qu'à l'Alberta et au reste du pays.

Si le gouvernement national n'est pas prêt à dépenser de l'argent pour assurer leur succès, il devrait avoir honte. Il exerce ce chantage pour instaurer une autre loterie, alors que nous en avons déjà huit ou neuf au Canada. Ces loteries drainent chaque année des millions et des millions de dollars. C'est une activité parfaitement inutile. Il n'y a qu'un gagnant sur 800,000. Même pour les petites loteries, il y a 799,999 perdants.

Le seul avantage à acheter un billet de loterie que je puisse concevoir, c'est qu'on peut rêver de gagner un million de dollars jusqu'à ce que les numéros gagnants soient tirés. C'est tout ce qu'on peut en retirer. Du point de vue moral, est-ce une bonne chose d'encourager les gens à rêver de devenir millionnaires? J'ai toujours cru que n'importe qui avait le droit de se comporter comme un imbécile s'il le voulait. A titre de député et de membre de cette auguste assemblée, je ne suis cependant pas certain d'avoir le droit de m'en tenir là lorsqu'un gouvernement veut frauder la société par une mesure de ce genre.

Je voudrais bien que les ministériels puissent entendre ce que les députés de ce côté-ci ont à dire. Ils ne nous écoutent pas. Ils ont refusé de nous écouter. Ils n'ont écouté aucun des députés de ce côté-ci de la Chambre et n'ont pas tenu compte de leurs arguments.

S'ils devaient jouer le rôle de juge dans ce débat, décider qui a raison et qui a tort et dire qui a présenté les meilleurs arguments à propos de cette mesure et des divers amendements proposés, ils devraient conclure que, dans ce cas-ci, c'est en bonne partie le gouvernement qui a tort de vouloir imposer cette fraude aux Canadiens. Il y a déjà beaucoup trop de loteries.

Il y a deux ou trois citations qui expriment mieux que je ne pourrais le faire moi-même ce que je pense de cette mesure. En voici une:

C'est par opportunisme politique, semble-t-il, que le principe des loteries est maintenant accepté. Les gouvernements ont eu recours aux loteries plutôt qu'à la réforme fiscale pour financer leurs programmes lorsque les recettes fiscales traditionnelles étaient insuffisantes et ils ont trouvé pour cela un système de jeu que le public juge attrayant à cause de sa facilité d'accès, de sa simplicité et de l'importance des prix à gagner. En outre, les gouvernements ont pu consacrer des millions de dollars à une publicité séduisante qui crée l'illusion d'une activité «normale» dans laquelle le fait de gagner est lui aussi considéré comme «normal». Cette attitude de la part du gouvernement est particulièrement nocive, alors qu'on devrait encourager les Canadiens à donner pour leur pays plutôt qu'à obtenir pour eux-mêmes.

Voici maintenant ce que disait le Pr. D. McCormack Smyth, de l'Université York:

Un gouvernement démocratique libéral se fonde sur un certain nombre d'idées centrales. L'une d'elles veut que les gouvernements aient le devoir de respecter l'être humain. Ils ne doivent pas exploiter les faiblesses humaines. En encourageant les loteries, les gouvernements jouent sur l'un des pires défauts de l'être

### Paris collectifs sportifs—Loi

humain: la cupidité. Pour qu'une personne gagne un million de dollars à la loterie, 199,999 autres personnes doivent perdre \$5.

Je sympathise avec les 199,999 perdants plutôt qu'avec l'unique gagnant. Dans un mémoire publié en janvier 1983, la Fédération des églises baptistes du Canada, le Council of Christian Reform Churches in Canada, l'Armée du salut et l'Église unie du Canada déclaraient ce qui suit:

Le jeu nous apparaît comme un facteur de division plutôt que d'union; il détruit la véritable philanthropie; il nuit aux individus, aux collectivités et aux peuples; il flatte basement le désir débilitant d'obtenir quelque chose sans donner en retour.

Ce sont de pareils propos que je voudrais que les députés d'en face écoutent pour les comprendre et y croire. Ce projet de loi ne réserve rien de bon au Canada. Ceux et celles qui voteront en faveur vont s'attirer l'irrespect de leurs électeurs. Voici un autre passage:

Au Canada, les loteries que les gouvernements appuient si fortement constituent déjà une source de litige entre Ottawa et les provinces. Elles présentent une forme nouvelle et puissante de favoritisme politique et prêtent à la corruption. Elles soulèvent parmi les organisations communautaires des espoirs, qui ne devraient peut-être pas exister, d'obtenir une aide financière de l'État. Elles constituent pour les hommes politiques et la population un leurre qui les empêche de s'adonner à l'analyse, à l'établissement de priorités et à la prise d'engagements, tâches indispensables à l'organisation de la société.

Nous avons constaté la tendance de ce gouvernement, par atavisme ou maladresse, à patauger dans les scandales et à malmenier notre économie. Canadair en est un exemple parmi bien d'autres. Et voici maintenant ce projet de loi. Si l'on sait une chose à propos du jeu, c'est que l'argent qu'on y gagne disparaît vite. Avec l'argent des loteries, le gouvernement pourra continuer à gaspiller à sa guise, accorder encore plus de faveurs à ses amis et desservir davantage les Canadiens. Je vous exhorte, messieurs, pour l'amour du ciel, à revenir sur votre décision.

**M. Walter McLean (Waterloo):** Madame le Président, en intervenant ce soir dans le débat de la motion n° 3 j'ai la conviction, comme d'autres, que la structure de répartition que prévoit le texte actuel est trop large et trop vague. Si les paris collectifs font gagner de 30 à 40 millions par année, il n'est absolument pas précisé quelle sera la répartition entre les Olympiques de Calgary, la santé et le sport amateur, la santé et la recherche médicale, les arts et la culture, sans compter les investissements valables.

Dans les quelques instants à ma disposition, je voudrais m'attacher aux groupes qui ont été désignés et dont les attentes ont été attisées par la présentation du projet de loi C-95. Comment ces groupes vont-ils s'organiser pour leur financement quand il n'est pas précisé très clairement quel pourcentage va aller à chacun, à quelle époque, et suivant quelle formule ils peuvent compter le recevoir?

Il faudrait absolument que le schéma de répartition de l'argent soit fixé avant que les fonds ne soient recueillis et non après, à moins, bien sûr, que le gouvernement et le ministre ne veuillent prouver à nouveau qu'ils ne saisissent pas vraiment l'importance des organismes bénévoles du Canada et qu'il s'agisse simplement de mettre un outil à la disposition du ministre. Quand le ministre qui pilote ce projet de loi à la Chambre était secrétaire d'État, il s'était fait le porte-parole du bénévolat. Il convient de relever que d'après ce que le bénévolat a signalé d'un bout à l'autre du pays, le ministre n'est pas conscient de l'importance que cela revêt pour la société canadienne. Dans ce projet de loi c'est un mécanisme de contrôle